Entretien annuel de fin d'année

Par Otna38

Bonjour je vous contact car actuellement en accident de travail l'entreprise a fai un droit de réserve sauf ils ont divulguer des mécontentements de moi que j'ai parler dans mon entretien de fin d'année et le dire a la CPAM est ce que il ont droit de faire ça merci en sachant que la plupart de mes collègue de travail me confirme que l'entreprise je serez une cible ils veulent faire du ménage et il me reproche d'avoir pas fait le travail comme il le faut en sachant que j'ai donnée plus que certains merci

---
Par Xav84

Bonjour,

PFiou, il faut vous lire! Essayer avec des phrases, de la ponctuations.
En fait, le but, c'est que votre interlocuteur vous comprenne...

Là, de ce que j'ai compris:

Vous avez eu un accident de travail.

Votre employeur émets des réserves sur cet accident

Au soutien de sa contestation, il a mentionné votre entretien professionnel.

Et vous vous demandez si l'usage de cet entretien est légal ? C'est cela ?